

Dammarie-lès-Lys, le 1^{er} juin 2021

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 31 MAI 2021**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 17 mai 2021 s'est réuni le lundi 31 mai 2021 à 18h00 à L'ESCALE, Avenue de la 7^{ème} Division Blindée Américaine - 77000 Melun, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI, M. Julien AGUIN, Mme Josée ARGENTIN (*à partir du point 3*), Mme Jocelyne BAK, M. Vincent BENOIST, Mme Ouda BERRADIA, Mme Christelle BLAT, M. Noël BOURSIN, Mme Laura CAETANO, Mme Véronique CHAGNAT, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Olivier DELMER, M. Willy DELPORTE, M. Wilfried DESCOLIS, M. Guillaume DEZERT, M. Denis DIDIERLAURENT, Mme Nadia DIOP, Mme Ségolène DURAND, M. Serge DURAND, M. Hamza ELHIYANI, Mme Michèle EULER, Mme Séverine FELIX-BORON, M. Christian GENET, Mme Pascale GOMES, Mme Marie-Hélène GRANGE, M. Michaël GUION, M. Christian HUS, M. Sylvain JONNET, Mme Nadine LANGLOIS, M. Khaled LAOUTI (*jusqu'au point 11 puis pouvoir à Mme Natacha MOUSSARD*), M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, Mme Aude LUQUET (*à partir du point 13*), M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK (*à partir du point 3, avant pouvoir à Mme Pascale GOMES*), M. Henri MELLIER, M. Zine-Eddine M'JATI, Mme Bénédicte MONVILLE, Mme Natacha MOUSSARD, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO (*à partir du point 3*), M. Michel ROBERT, Mme Patricia ROUCHON, M. Arnaud SAINT-MARTIN, M. Robert SAMYN, M. Thierry SEGURA, Mme Brigitte TIXIER, M. Alain TRUCHON, M. Franck VERNIN (*à partir du point 3*), M. Louis VOGEL.

SUPPLEANT

Mme Esther DECANTE suppléante de M. Régis DAGRON.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

M. Gilles BATAIL a donné pouvoir à M. Sylvain JONNET, Mme Nathalie BEAULNES-SERENI a donné pouvoir à M. Julien AGUIN, Mme Sonia DA SILVA a donné pouvoir à Mme Laura CAETANO, M. Julien GUERIN a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, Mme Odile RAZÉ a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Jacky SEIGNANT a donné pouvoir à Mme Véronique CHAGNAT, Mme Djamila SMAALI-PAILLE a donné pouvoir à Mme Bénédicte MONVILLE, Mme Catherine STENTELAIRE a donné pouvoir à M. Michel ROBERT, M. Lionel WALKER a donné pouvoir à Mme Séverine FELIX-BORON, M. Pierre YVROUD a donné pouvoir à Mme Christelle BLAT.

ABSENTS EXCUSES

M. Christopher DOMBA, M. Thierry FLESCHE, M. Jérôme GUYARD, Mme Semra KILIC, Mme Marylin RAYBAUD, Mme Aude ROUFFET, M. Mourad SALAH.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Ouda BERRADIA



Une minute de silence est observée en hommage à M. Bernard GASNOS, ancien Président de la CAMVS et M. Jacques BAUMANN, ancien maire de Rubelles.

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Mme Ouda BERRADIA en qualité de Secrétaire de séance.
2. à la majorité, avec 56 voix Pour, 2 voix Contre et 3 Absentions, approuvé le projet de compte-rendu de la séance du 29 mars 2021.
3. pris acte du compte-rendu des décisions des Bureaux Communautaires du 15 avril et 20 mai 2021.
4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
5. désigné Mme Françoise LEFEBVRE en qualité de titulaire et Mme Josée ARGENTIN en qualité de suppléante au sein de l'Assemblée générale du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-et-Marne.
6. désigné M. Gilles GATTAIL en qualité de titulaire et M. Serge DURAND en qualité de suppléant au sein des instances de la Fédération nationale des Scot.
7. désigné M. Denis DIDIERLAURENT en qualité de titulaire et M. Kadir MEBAREK en qualité de suppléant au Conseil d'administration de l'association Hub de la réussite – E2C.
8. désigné M. Michel ROBERT en qualité de titulaire et Mme Séverine FELIX-BORON en qualité de suppléante à l'assemblée générale de l'association Vélo & territoires.
9. à l'unanimité, avec 64 voix Pour, approuvé la cession d'un terrain de 1 835 m², au prix de 50,00 € HT du m², à la société "Lomboser France" situé dans le parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint-Germain-Laxis.
10. à la majorité, avec 56 voix Pour, 1 voix Contre et 7 Abstentions, approuvé la cession d'un terrain de 990 m², au prix de 50,00 € HT du m², à la société "SCI DJM" situé dans le parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint-Germain-Laxis.
11. à l'unanimité, avec 64 voix Pour, adopté la modification simplifiée du Schéma Directeur des Liaisons Douces portant sur l'identification de l'axe Melun - Villaroche dans les priorités à réaliser à court terme.
12. à l'unanimité, avec 59 voix Pour et 6 Abstentions, approuvé la convention partenariale avec Ile-de-France Mobilités ayant pour objet de fixer le cadre des relations contractuelles entre les parties pour le fonctionnement du réseau de transport en commun du « Grand Melun », ainsi que la participation financière de l'Agglomération, fixée à 2 916 367 euros par an.
13. à l'unanimité, avec 48 voix Pour et 17 Abstentions, approuvé la demande de prorogation des effets de la déclaration d'utilité publique (DUP) de l'opération de restauration immobilière (ORI) du centre ancien de Melun du 15 juin 2016, pour une durée de cinq ans.
14. à la majorité, avec 56 voix Pour, 5 voix Contre et 4 Abstentions, arrêté le projet de Programme local de l'habitat 2022-2027.
15. à l'unanimité, avec 65 voix Pour, approuvé la mise en place du dispositif « Permis de louer » sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry à partir du 1^{er} décembre 2021.
16. à l'unanimité, avec 61 voix Pour et 4 Abstentions, fixé les tarifs des manifestations culturelles organisées par la CAMVS pour la saison 2021-2022.
17. à l'unanimité, avec 65 voix Pour, décidé le versement des fonds de concours pour charges de centralité aux communes de Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, Vaux-le-Pénil et Boissise-le-Roi, concernant les équipements culturels et sportifs, pour un montant total de 1 074 466 euros.

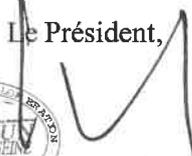
18. à la majorité, avec 58 voix Pour, 4 voix Contre et 3 Abstentions, fixé les tarifs des activités des étudiants à l'Université inter-âges Melun Val de Seine (UIA) pour l'année universitaire 2021/2022.

19. à la majorité, avec 59 voix Pour, 4 voix Contre et 2 Abstentions, fixé les droits d'inscription des étudiants à l'Université inter-âges Melun Val de Seine (UIA) pour l'année universitaire 2021/2022.

20. à l'unanimité, avec 65 voix Pour, décidé la création d'un emploi permanent de technicien travaux mobilité douce.

La séance a été levée à 21h35

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,


Louis Vogel
Maire de Melun